

# LES ENTREPRISES, ACTRICES D'UN OCÉAN PRÉSERVÉ

*Un référentiel de reporting et d'évaluation d'impact  
sur l'ODD 14 (Vie Aquatique)*



FONDATION  
DE LA MER





# LES ENTREPRISES, ACTRICES D'UN OCÉAN PRÉSERVÉ

*PRINTEMPS 2020*



## AVANT-PROPOS

Notre planète est d'abord une exception parce qu'elle est bleue : la vie est née dans le milieu marin il y a 4 milliards d'années et l'homme aujourd'hui y retourne pour se soigner (22000 médicaments sont tirés d'organismes marins), se nourrir (15 % de la protéine animale consommée) ou se détendre. Plus largement, l'Océan est vital pour la préservation de la vie sur terre : il capte 30 % du CO<sub>2</sub> que nous émettons et produit 50 % de l'oxygène que nous respirons : une respiration sur deux provient de l'Océan.

Et pourtant, l'état de l'Océan se dégrade rapidement, sous l'effet des pressions exercées par l'homme. Réchauffement, acidification, pollution chimique et physique de l'Océan, surpêche, artificialisation des littoraux, destruction d'écosystèmes : les dommages sont déjà colossaux et s'aggravent chaque jour. Pourtant, préserver l'Océan est bien davantage qu'un devoir pour les générations à venir : c'est une question de survie.

Le Gouvernement est pleinement engagé dans ce combat : à travers le plan biodiversité adopté en juillet 2018, la création et la gestion d'aires marines protégées dont la part devrait atteindre 30 % en 2020, ou l'objectif zéro plastique rejeté à la mer à horizon 2025. Ces initiatives nécessitent une forte implication de la sphère publique, certes, mais également des entreprises privées, des associations et du monde scientifique.

En effet, toutes les entreprises ont un rôle majeur à jouer dans la préservation de l'Océan. Elles commencent à le faire à travers les actions qu'elles mènent sur le climat ou la biodiversité. Ces actions contribuent en partie à la préservation des écosystèmes marins et côtiers, qui sont à leur tour nos meilleurs

alliés dans la lutte contre le réchauffement climatique. Mais elles appréhendent encore difficilement l'étendue complète de leurs impacts sur l'Océan. Pourtant, ce sont avant tout les activités humaines à terre qui menacent les équilibres maritimes. Ainsi, environ 80 % des déchets présents dans l'Océan viennent de la terre. C'est sur terre que le combat doit être mené. Et les grandes entreprises sont les plus à même de mener ce combat : actrices clefs au milieu de leur chaîne de valeur, elles ont le pouvoir de changer leur mode de fonctionnement dans leurs opérations, mais également de changer les comportements de leurs fournisseurs et de leurs clients en proposant de nouveaux standards.

C'est dans cette optique que, conformément à l'engagement du comité interministériel de la mer de décembre 2019, présidé par le Premier ministre, le ministère de la Transition écologique et solidaire a accompagné la Fondation de la Mer, soutenue par le BCG (Boston Consulting Group), pour développer un outil qui permettra à toutes les entreprises, y compris celles ne dépendant pas directement de l'Océan pour leurs activités, de comprendre, mesurer, comparer et communiquer de façon transparente et holistique leur impact sur l'Océan. Il accompagnera ainsi les entreprises dans leur démarche de préservation de l'Océan.

La publication de cet outil dans la période de crise planétaire actuelle est un message fort adressé à toutes les entreprises : nous ne pouvons pas différer notre engagement en faveur l'environnement. Nous n'avons plus le temps.

**Thierry COQUIL**

Délégué à la mer et au littoral  
Ministère de la Transition Écologique  
et Solidaire

## REMERCIEMENTS

*Nous tenons tout d'abord à remercier les entreprises et organisations membres de notre comité de pilotage qui, par leur contribution, nous ont permis de créer cet outil :*

- Allianz
- Amundi
- Bouygues
- Club Med
- Fondation Air Liquide
- France Invest
- GICAN
- Cluster Maritime Français
- Michelin
- Nausicaa
- R&O Seafood Gastronomy
- Suez
- Total

*Nous tenons également à remercier les entreprises qui ont accepté de prendre du temps pour être les pilotes de cet outil et qui, par leur précieux travail, nous ont permis de l'affiner :*

- Club Med
- Engie
- Hopscotch
- Louis Dreyfus Armateurs
- Michelin
- Nausicaa
- Naval Group
- Pierre & Vacances
- Suez

*Nous tenons à remercier tout particulièrement Thierry Coquil, Directeur des Affaires Maritimes au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, qui a permis ce travail en partenariat « public-privé » et Anne-France Didier, pilote de l'ODD14 à la Délégation à la Mer et au*

*Littoral qui accompagne ce projet depuis le départ et a coordonné les réponses des différents services du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire aux propositions de l'équipe projet.*

*Nous témoignons toute notre gratitude à AG2R La Mondiale, dont la généreuse contribution permettra un accès libre et gratuit au référentiel développé.*

*Nous exprimons nos sincères remerciements à Claire Born du Ministère de l'Agriculture, Stéphanie Clément-Grandcourt de Tara Expéditions, Françoise Gaill du CNRS, Claire Jolly de l'OCDE, Soizic Schwartz du Ministère de l'Agriculture, Laurent Debas de Planète Mer ainsi qu'à Tristan Dieffenbacher du Ministère de l'Agriculture, qui ont mobilisé leurs connaissances sur ce sujet pour nous permettre d'avoir un référentiel intégrant non seulement la vision des entreprises mais aussi celle des mondes scientifiques, associatifs et institutionnels.*

*Enfin, nous adressons nos remerciements aux membres de l'équipe de la Fondation de la Mer, Isabelle Hanouët, Marc Feltesse, Wallerand Bazin et Alexandre Iaschine ainsi qu'aux membres de l'équipe du BCG, Adrien Portafaix, Gaspard de Sarnez, Camille Chevalier et Youssef Salib qui, par leur travail, ont permis à ce référentiel de voir le jour.*

**Sabine ROUX DE BÉZIEUX**

Présidente de la Fondation de la Mer

**François DALENS**

Directeur Associé au BCG Paris

## TABLE DES MATIÈRES

1	L'Océan est essentiel à nos sociétés et à l'économie mondiale mais les actions humaines précipitent sa dégradation	7
a	L'Océan est essentiel à nos sociétés et au développement économique mondial	7
b	L'Océan se dégrade rapidement mettant en péril nos économies et notre bien-être	7
c	Or, l'action humaine est la principale cause de cette dégradation	8
2	L'ODD14, l'oublié des entreprises françaises	11
a	La réalisation des 17 ODD nécessitera une contribution importante des entreprises	11
b	Peu d'entreprises mesurent aujourd'hui leur contribution aux ODD	12
c	Et particulièrement à l'ODD14, le moins priorisé par les entreprises françaises	12
3	Un outil robuste et facilement utilisable, permettant aux entreprises de mesurer leur contribution à l'ODD14	15
a	Cet outil est le fruit d'un consensus entre les parties prenantes clefs	15
b	L'outil permet de reporter sur dix types d'impact des entreprises sur l'Océan couvrant l'ensemble des cibles de l'ODD14	17
c	Les indicateurs seront reportés en fonction de la matérialité du sujet pour chaque entreprise	18
4	Cet outil sera en accès libre pour devenir la nouvelle référence mondiale	19
	Conclusion	20
	Annexe	21

## L'OCÉAN EST ESSENTIEL À NOS SOCIÉTÉS ET À L'ÉCONOMIE MONDIALE MAIS LES ACTIONS HUMAINES PRÉCIPITENT SA DÉGRADATION.

### **L'OCÉAN EST ESSENTIEL À NOS SOCIÉTÉS ET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MONDIAL.**

L'Océan est le poumon de notre planète, il capte jusqu'à 30 % du CO<sub>2</sub> anthropique et émet à travers les phytoplanctons 50 % de l'oxygène que nous respirons<sup>1</sup>. L'Océan est également essentiel à nos économies comme l'avaient montré la Fondation de la Mer et le BCG<sup>2</sup>: la valeur économique des secteurs liés à l'Océan en France équivaut à environ 14 % du PIB français. À lui seul, l'Océan génère de nombreuses activités et est source de croissance économique à travers l'exploitation des ressources qui s'y trouvent (10 à 12 %<sup>3</sup> de la population mondiale dépendent par exemple des revenus de la pêche ou de l'aquaculture), son attrait touristique ou sa capacité à favoriser les échanges commerciaux. L'activité économique et le bien-être de nos sociétés dépendent donc largement de l'Océan et de son état de santé.

### **L'OCÉAN SE DÉGRADE RAPIDEMENT METTANT EN PÉRIL NOS ÉCONOMIES ET NOTRE BIEN-ÊTRE.**

De nombreux éléments attestent de la dégradation rapide de l'Océan, dégradation

qui l'empêche de rendre ses services écosystémiques correctement, menaçant dès lors d'affecter notre bien-être et nos économies :

- **Élévation du niveau de la mer** : selon le dernier rapport du GIEC, d'ici à 2100, le niveau de la mer devrait monter entre 20 cm et 1 m<sup>4</sup> globalement, avec des hausses plus importantes à l'échelle locale. Avec l'élévation du niveau moyen des mers, de plus en plus de zones seront exposées aux inondations, soit à cause d'événements récurrents liés aux marées soit à cause d'événements extrêmes, à l'instar des inondations centenaires qui pourraient désormais avoir une occurrence annuelle à certains endroits, rendant ces zones invivables et provoquant des migrations de grande ampleur.<sup>4</sup>
- **Disparition des récifs coralliens** : dans les 30 dernières années, près de la moitié des coraux en eaux peu profondes ont disparu, principalement à cause de l'acidification croissante des Océans. Si ces tendances se poursuivent, près de 90 % des coraux mondiaux pourraient disparaître d'ici à 2050<sup>5</sup>. Les coraux jouent pourtant de nombreux rôles clés pour les hommes : protection contre l'érosion des côtes, fourniture de ressources alimentaires à travers les espèces qu'ils abritent, ou richesse touristique pour de nombreux pays.
- **Destruction des mangroves** : 30 % à 50 % de la mangrove ont disparu au cours des 50 dernières années.

1 – CNRS

2 – Fondation de la Mer, Boston Consulting Group (2017). Baromètre sur la maritimisation de l'économie

3 – FAO (2014). The State of World Fisheries and Aquaculture 2014: Opportunities and challenges. 223

4 – IPCC (2019). Special Report on the Ocean and Cryosphere in a Changing Climate

5 – WWF (2018). Living Planet Report - 2018: Aiming Higher. Grooten, M. and Almond, R.E.A. (Eds).

Les pertes annuelles moyennes sont estimées à plus de 2 800 km<sup>2</sup>/an, supérieures à celles de la forêt tropicale, en faisant l'un des habitats naturels les plus menacés de la planète<sup>6</sup>. La mangrove est pourtant 3 à 5 fois plus efficace que les forêts tropicales dans la capture du CO<sub>2</sub><sup>7</sup>, abrite des millions d'espèces vivantes<sup>5</sup> et est un excellent filtre pour les eaux usées<sup>5</sup>. Elle protège par ailleurs 120 millions de personnes habitant à proximité d'une mangrove des événements climatiques extrêmes et de l'érosion des côtes<sup>8</sup>. Chaque année, la disparition des mangroves entraîne le relâchement de 240 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère<sup>9</sup>.

- **Disparition des herbiers marins :** chaque année 110 km<sup>2</sup> d'herbiers marins disparaissent et depuis 1879, date à laquelle les scientifiques ont initié leurs mesures sur la superficie des herbiers marins, 29 %<sup>5</sup> des herbiers marins mondiaux ont disparu. Les herbiers marins sont critiques pour l'homme : ils fournissent un habitat et de la nourriture à de nombreux poissons que nous pêchons et jouent localement un rôle crucial dans la séquestration du carbone<sup>5</sup>.
- **Déclin des populations de poissons et cétacés :** Entre 1970 et 2012, les populations de poissons et de

cétacés ont décliné de 49 %<sup>10</sup> avec un impact économique majeur puisque 10 % à 12 % de la population mondiale dépendent des revenus de la pêche ou de l'aquaculture et environ 15 % des protéines animales consommées mondialement viennent de l'Océan<sup>11</sup>.

## **OR, L'ACTION HUMAINE EST LA PRINCIPALE CAUSE DE CETTE DÉGRADATION**

Le rapport de l'IPBES<sup>12</sup> et le dernier rapport du GIEC<sup>13</sup> sur les Océans montrent que ces dégradations sont majoritairement causées par l'action humaine à travers cinq facteurs principaux :

- **Le dérèglement climatique** causé par les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère entraîne le réchauffement et l'acidification de l'Océan. En effet, ce dernier capte près d'un tiers du CO<sub>2</sub> généré par les activités humaines. Lorsque le CO<sub>2</sub> se dissout dans l'eau de mer, on le retrouve sous différentes formes, dont l'acide carbonique. Il en résulte d'une part une acidification croissante de l'Océan et d'autre part une diminution de la concentration en ions carbonate, éléments essentiels aux végétaux et animaux marins pour fabriquer leurs squelettes et leurs coquilles. L'acidification aurait ainsi augmenté de 26 % depuis le début de la révolution industrielle (1800)<sup>14</sup>

6 – Le Berre, I. (2017). L'artificialisation des littoraux : déterminants et impacts.

7 – Donato et al. (2011). Mangroves among the most carbon-rich forest in the tropics. *Nature Geosci.* 10. 1-5

8 – UNEP, 2014

9 – International Union for Conservation of Nature (IUCN)

10 – WWF (2015). Living Planet Report 2015

11 – WWF (2016). Fishing for Proteins: How Marine Fisheries Impact Global Food Security up to 2050. A Global Prognosis.

12 – IPBES (2019). Global Assessment Report.

13 – IPCC (2019). The Ocean and Cryosphere in a Changing Climate.

14 – Convention on Biological Diversity (2014). An Updated Synthesis of the Impact of Ocean Acidification on Marine Biodiversity.

avec des impacts très importants sur la formation des récifs coralliens ou la reproduction d'espèces comme le plancton, élément essentiel des réseaux trophiques. L'ensemble des impacts possibles sur l'Océan lié au dérèglement climatique est cependant encore mal connu : capacité future de l'Océan à capter davantage de CO<sub>2</sub>, réchauffement de l'Océan ou désoxygénation des profondeurs intermédiaires sont des sujets dont nous saisissons encore mal l'ampleur et les conséquences possibles.

- **Les pollutions** d'origine terrestre ou pollutions telluriques représentent environ 80 % de la pollution marine<sup>15</sup>. Ces pollutions sont d'origines multiples : rejet de fertilisants, déchets non traités comme les déchets plastiques (chaque année au moins 8 millions de tonnes de plastique sont déversées dans les Océans dont 15 % à 30 % de micro-plastiques<sup>16</sup>), évacuation des eaux d'égouts non traitées, pesticides et autres pollutions chimiques industrielles. Les conséquences pour l'Océan sont diverses. Ainsi, l'excès de fertilisants provenant des égouts et des rejets agricoles entraîne une prolifération algale, algues qui captent une grande partie de l'oxygène disponible dans le milieu. On observe ainsi une multiplication des zones à faible teneur en oxygène ou zones hypoxiques où la majeure partie de la vie marine ne peut pas survivre. Il en existe désormais près de 500

dans le monde, couvrant l'équivalent de la surface du Royaume-Uni<sup>17</sup>. La pollution plastique est un autre facteur majeur de dégradation de l'Océan et les impacts environnementaux sont nombreux : ingestion de particules et microparticules de plastiques par les espèces marines, dommages à l'habitat à travers la modification des conditions du sol par les micro-plastiques ou enchevêtrement des espèces marines dans des débris plastiques.

- **La surpêche** est nocive pour la biodiversité marine et ainsi que pour la durabilité économique des activités de pêche à travers le monde. C'est une illustration classique de tragédie des biens communs où un contexte de compétition pour l'accès à une ressource limitée aboutit *in fine* à un résultat perdant-perdant. Aujourd'hui cette tragédie est bien réelle : 90 % des stocks sont soit surexploités soit exploités juste à l'équilibre<sup>18</sup> impliquant une biodiversité marine fortement en tension. Ce constat semble d'autant plus problématique dans un contexte de croissance continue de la population mondiale.
- L'homme, à travers son activité entraîne également **la prolifération d'espèces envahissantes exotiques** dans les milieux marins. Ainsi 60 % des cas d'introduction d'espèces invasives seraient liés au trafic maritime<sup>19</sup>, soit par la coque des bateaux où algues et mollusques s'accrochent soit par

---

15 – UNEP

16 – World Economic Forum (2016). The New Plastics Economy, Rethinking the future of plastics.

17 – UNESCO

18 – FAO (2016). The State of World Fisheries and Aquaculture

19 – Ifremer

le relâchement des eaux de ballast. Dans ces écosystèmes, ces espèces peuvent avoir des caractéristiques qui les rendent dominantes par rapport aux espèces locales, altérant dès lors l'équilibre de l'écosystème et faisant planer un risque important d'homogénéisation des écosystèmes à travers le globe.

- **L'artificialisation des littoraux** est également une des causes de la dégradation des écosystèmes marins et côtiers. L'homme est devenu depuis la révolution industrielle un agent géomorphique majeur : 28 % des littoraux du monde seraient ainsi artificialisés par les activités humaines<sup>20</sup>. Avec de nombreuses implications directes sur la biodiversité : disparition des mangroves au profit du tourisme et de l'agriculture, modification des courants marins ou modification du contenu sédimentaire des eaux.

Les grandes entreprises sont à même d'œuvrer à grande échelle contre ces pressions. D'abord parce qu'à travers leurs opérations elles peuvent avoir un impact, direct ou indirect, sur la santé des écosystèmes marins et côtiers en émettant des gaz à effet de serre, en générant des déchets, etc. Ensuite, parce qu'elles sont au cœur d'écosystèmes sur lesquels elles ont une influence très importante. Elles ont le pouvoir d'influencer les comportements de leurs fournisseurs, distributeurs et clients en montrant l'exemple et en instaurant des standards dans leurs industries respectives. Elles ont le pouvoir de changer leur packaging pour que

leurs consommateurs utilisent moins de plastique, de changer de fournisseur si ce dernier émet trop de CO<sub>2</sub>, ou de changer de distributeur si ce dernier contribue à la déforestation de la mangrove. Elles sont donc incitées à s'engager fortement en faveur de la protection et la sauvegarde des écosystèmes marins et côtiers.

---

20 – Martínez, M.L.; Intralawan, A.; Vázquez, G.; Pérez-Maqueo, O.; Sutton, P.; Landgrave, R., 2007. The coasts of our world: Ecological, economic and social importance. *Ecological Economics*, 63 (2-3): 254-272.

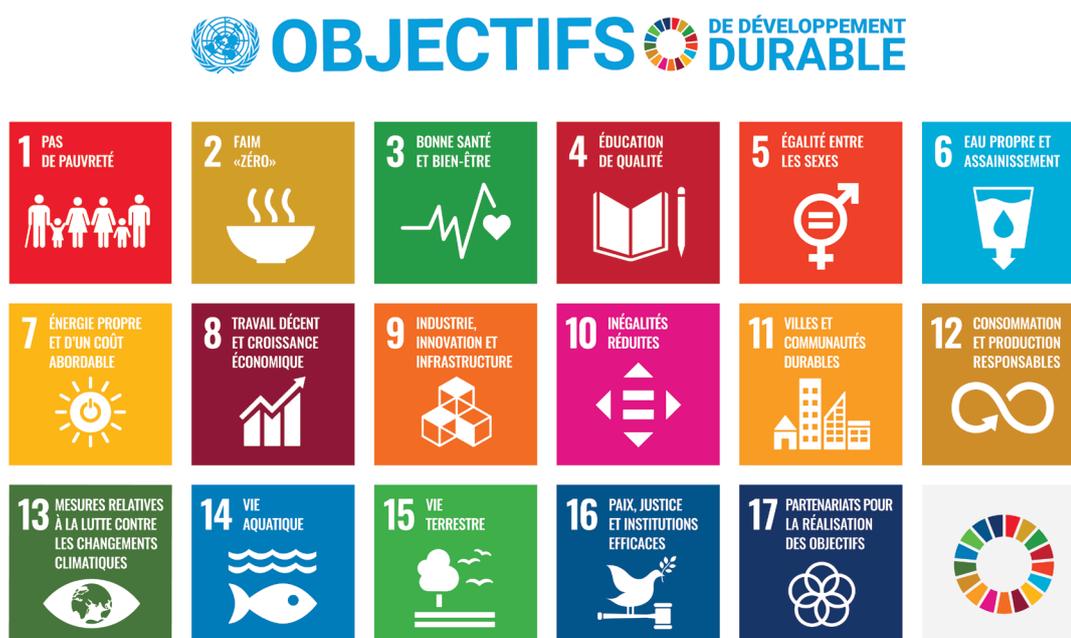
## L'ODD14, L'OUBLIÉ DES ENTREPRISES FRANÇAISES

### LA RÉALISATION DES 17 ODD NÉCESSITERA UNE CONTRIBUTION IMPORTANTE DES ENTREPRISES.

Pour faire face aux défis actuels, l'ensemble des États membres des Nations Unies se sont mis d'accord en 2015 lors de la COP21 sur 17 objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles à atteindre à horizon 2030. Ils répondent aux objectifs généraux suivants : « éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et dans tous les pays, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous ». Parmi ces ODD, l'ODD14, vise à « Conserver et exploiter de manière durable les Océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable ».

L'ODD14 est essentiel pour atteindre les autres ODD environnementaux et socio-économiques. L'effet multiplicateur d'une contribution à l'ODD14 est extrêmement important. Par exemple, une gestion durable des ressources vivantes marines permettra d'une part de contribuer à l'ODD2 « Faim Zéro » et d'autre part à l'ODD1 « Pas de pauvreté » en s'assurant que les pêcheurs et leurs familles puissent continuer à vivre des revenus issus de la pêche. S'assurer que les écosystèmes marins ne sont pas dégradés permet de contribuer à l'ODD3 « Bonne santé et bien-être » en permettant de trouver de nouveaux vaccins et médicaments tirés des espèces marines.

## CADRE MONDIAL DES 17 ODD



Source : ONU

*« Il y a une forte interdépendance entre les différents ODD. Nous avons déjà fait une partie du chemin sur l'ODD14 à travers notre travail sur d'autres ODD. Par ailleurs, intégrer l'ODD14 au cœur de leur stratégie permettrait aux entreprises d'améliorer aussi leurs impacts sur les autres ODD. »*

**Nicolas BEAUMONT**

Directeur Développement et Mobilité  
Durables chez Michelin

L'OCDE estime que pour réaliser l'ensemble de ces ODD, une contribution des entreprises de l'ordre de 2500 milliards de dollars par an est nécessaire soit environ 3 % du PIB mondial. Parvenir aux ODD est donc faisable mais il est urgent pour cela de réorienter la valeur ajoutée créée vers des secteurs et des pratiques conformes aux ODD.

Il s'agit donc de mener une transformation de l'économie mondiale vers des pratiques à impact positif sur les ODD. Pour réussir cette transformation, le rôle des grandes entreprises est clef : elles doivent mener la marche car elles ont le pouvoir d'entraîner l'ensemble de leur écosystème.

### **PEU D'ENTREPRISES MESURENT AUJOURD'HUI LEUR CONTRIBUTION AUX ODD.**

Les ODD sont des objectifs déclinés en cibles à l'échelle globale ou nationale difficilement actionnables pour les entreprises. Cela explique ainsi parfaitement le fait suivant : les entreprises françaises<sup>21</sup> ont globalement intégré les ODD dans leur démarche (92 % des sociétés mentionnent les ODD dans leurs publications) mais

communiquent peu sur des indicateurs précis de mesure de leur contribution aux différents ODD (21 % des sociétés ont diffusé des indicateurs et des objectifs pertinents relatifs aux ODD).

### **ET PARTICULIÈREMENT À L'ODD14, LE MOINS PRIORISÉ PAR LES ENTREPRISES FRANÇAISES.**

Dans ce contexte général de faible mesure des entreprises de leur contribution aux ODD, l'ODD14 apparaît comme le grand oublié des entreprises françaises comme le montre notre analyse : parmi les entreprises du SBF 120 ayant intégré les ODD à leur stratégie, moins d'une sur quatre priorise l'ODD14 lorsque, par exemple, 91 % d'entre elles priorisent l'ODD13 lié au changement climatique.

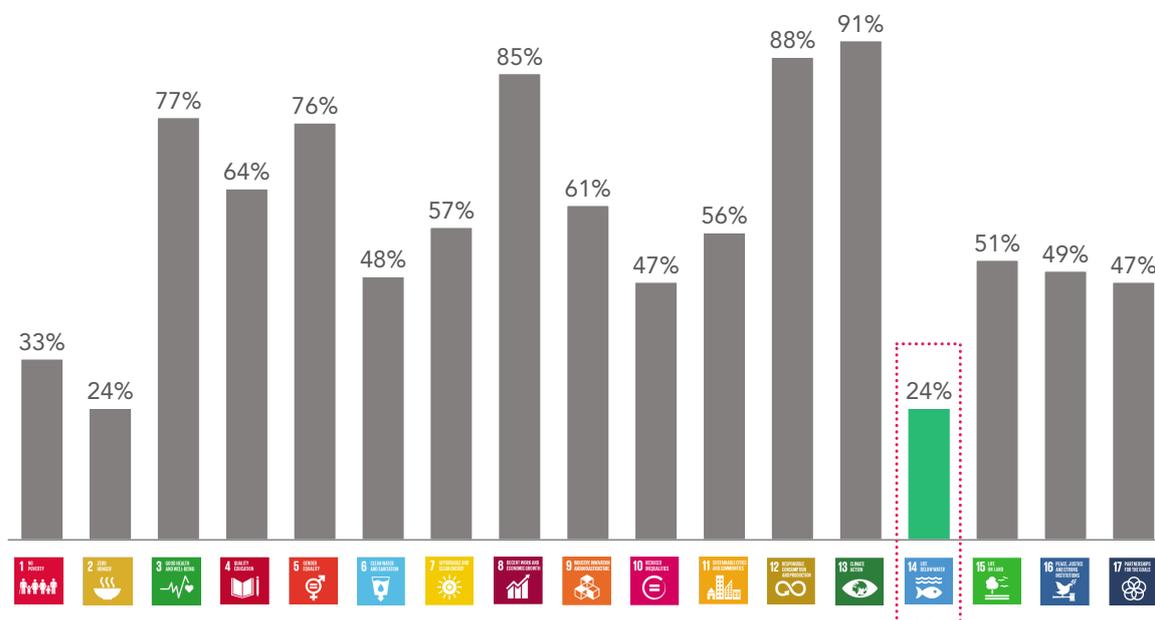
Ce constat s'explique notamment par le fait que les entreprises ont une compréhension encore partielle de l'impact qu'elles peuvent avoir sur l'Océan. Lorsqu'une entreprise n'a pas de lien direct avec l'Océan à travers ses opérations, il lui est encore difficile d'appréhender l'influence qu'elle peut avoir sur les écosystèmes marins et côtiers.

Et pourtant, toutes les entreprises, quel que soit leur secteur, sont susceptibles d'avoir un impact significatif et un rôle à jouer dans la préservation de ces écosystèmes. Ainsi par exemple, dans l'industrie du textile les plus grands acteurs concentrent généralement leurs activités sur le design et la distribution des produits. Sur le périmètre de leurs opérations propres, l'impact est relativement faible.

21 – SBF 120

## L'ODD14 EST LE MOINS PRIORISÉ PAR LES ENTREPRISES FRANÇAISES

Niveau de priorisation des ODD (% des entreprises ayant priorisé chaque ODD)



Source : analyse BCG

Mais ces acteurs sont le pilier de chaînes de valeur qui ont un impact fort sur l'Océan : les fertilisants utilisés pour faire pousser le coton se retrouveront ensuite dans l'Océan, les usines de teinture vont déverser dans l'eau de nombreux produits chimiques nocifs pour les espèces marines, avec les impacts décrits plus haut. Idem, pour le secteur des produits de grande consommation : utilisation de produits phytosanitaires pour générer les matières premières utilisées, mise sur le marché de produits plastiques qui dans de nombreux cas se retrouveront *in fine* dans l'Océan... Ces exemples peuvent être reproduits à travers tous les secteurs. Si les grandes entreprises ne se saisissent pas de ces enjeux, les autres acteurs de leur chaîne de valeur, souvent fortement dépendant de ces grandes entreprises n'agiront pas. Dès lors, le statu quo prévalant, les écosystèmes marins et côtiers continueront

de se dégrader. Aujourd'hui, toutes les conditions sont pourtant propices pour que les entreprises se mettent en ordre de marche : la pression des clients, des salariés, du régulateur et des investisseurs monte et les entreprises qui n'agissent pas s'exposent à des risques opérationnels et de réputation mettant en péril leur viabilité économique.

Dans ce contexte, la Fondation de la Mer, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et le BCG ont développé un outil, avec et pour les entreprises, leur permettant d'appréhender et de mesurer ces impacts pour les aider dans cette démarche nécessaire.

## LES 10 CIBLES FIXÉES PAR L'ONU POUR L'ODD14

14.1 D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments

14.2 D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des Océans

14.3 Réduire au maximum l'acidification des Océans et lutter contre ses effets, notamment en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux

14.4 D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion fondés sur des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques

14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 % des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles

14.6 D'ici à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un traitement spécial et différencié efficace et approprié aux pays en développement

et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce

14.7 D'ici à 2030, faire mieux bénéficier les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme

14.a Approfondir les connaissances scientifiques, renforcer les capacités de recherche et transférer les techniques marines, conformément aux Critères et principes directeurs de la Commission Océanographique intergouvernementale concernant le transfert de techniques marines, l'objectif étant d'améliorer la santé des Océans et de renforcer la contribution de la biodiversité marine au développement des pays en développement, en particulier des petits États insulaires en développement et des pays les moins avancés

14.b Garantir aux petits pêcheurs l'accès aux ressources marines et aux marchés

14.c Améliorer la conservation des Océans et de leurs ressources et les exploiter de manière plus durable en application des dispositions du droit international, énoncées dans la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, qui fournit le cadre juridique requis pour la conservation et l'exploitation durable des Océans et de leurs ressources, comme il est rappelé au paragraphe 158 de « L'avenir que nous voulons »

## UN OUTIL ROBUSTE ET FACILEMENT UTILISABLE, PERMETTANT AUX ENTREPRISES DE MESURER LEUR CONTRIBUTION À L'ODD14

### CET OUTIL EST LE FRUIT D'UN CONSENSUS ENTRE LES PARTIES PRENANTES CLEFS.

Nous avons construit cet outil afin qu'il soit à la fois robuste, pertinent par rapport aux cibles de l'ODD14 et facilement utilisable par toutes les entreprises, quel que soit leur secteur d'activité.

Pour ce faire, nous avons étudié un ensemble de sources académiques et institutionnelles afin de cartographier les

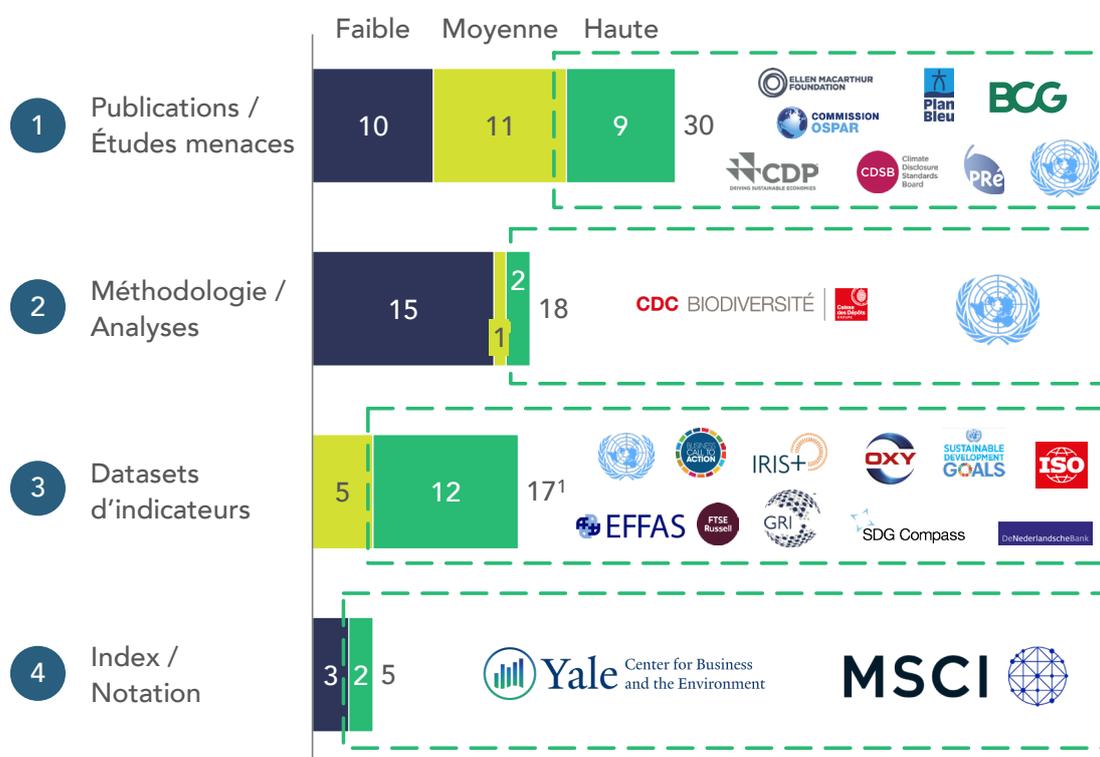
différents impacts des entreprises sur l'Océan et intégrer leurs recommandations en termes de reporting.

Nous avons ensuite travaillé à l'identification, à l'évaluation et à la sélection d'indicateurs opérationnels utilisables par l'entreprise. L'ensemble de ce processus a été réalisé en association avec une quinzaine d'entreprises membres de notre comité de pilotage<sup>22</sup> afin de nous assurer de la cohérence de notre référentiel avec les attentes des entreprises.

Nous avons également inclus différentes parties prenantes du monde associatif, scientifique et institutionnel, qui ont apporté leur contribution.

22 – Les membres de ce comité de pilotage sont indépendants du BCG, de la Fondation de la Mer et du Ministère de la Transition écologique et solidaire. Ils ont été consultés et conservent leur propre vision et leur propre approche de l'ODD 14. Ils ne sont en aucun cas liés par le contenu du présent rapport.

### NOUS AVONS CONSIDÉRÉ 70 SOURCES ET PRIORISÉ 25 D'ENTRE ELLES POUR COMPOSER NOTRE CADRE D'ANALYSE



## CE PROJET EST PILOTÉ PAR UN LARGE PANEL D'ACTEURS ÉCONOMIQUES



## NOUS AVONS CONSULTÉ LES PARTIE PRENANTES CLEFS DU MONDE SCIENTIFIQUE, ASSOCIATIF ET INSTITUTIONNEL



## NEUF ENTREPRISES ONT TESTÉ CE RÉFÉRENTIEL



Par ailleurs, pour nous assurer que ce référentiel fonctionnait en conditions réelles et l'affiner, il a été testé par neuf d'entreprises de tailles et de secteurs différents durant plusieurs semaines.

**L'OUTIL PERMET DE REPORTER SUR DIX TYPES D'IMPACT DES ENTREPRISES SUR L'OCÉAN, COUVRANT L'ENSEMBLE DES CIBLES DE L'ODD14.**

Le référentiel permet aux entreprises d'être transparentes et de mesurer leur contribution à l'ensemble des cibles de l'ODD14 à travers dix impacts qui couvrent l'ensemble des cibles de l'ODD14. Il permet aux entreprises, de tous les secteurs y compris les secteurs ne dépendant pas directement de l'Océan, de comprendre l'étendue de leur impact sur l'Océan et ainsi de progresser dans leur gestion de ce bien commun.

Ainsi, cet outil n'a pas pour vocation aujourd'hui de définir des seuils à atteindre pour chaque indicateur. C'est à chaque

entreprise qu'il revient, en fonction de son secteur d'activité, de la matérialité des sujets, de son implantation géographique ou de sa maturité, de se fixer des objectifs à atteindre.

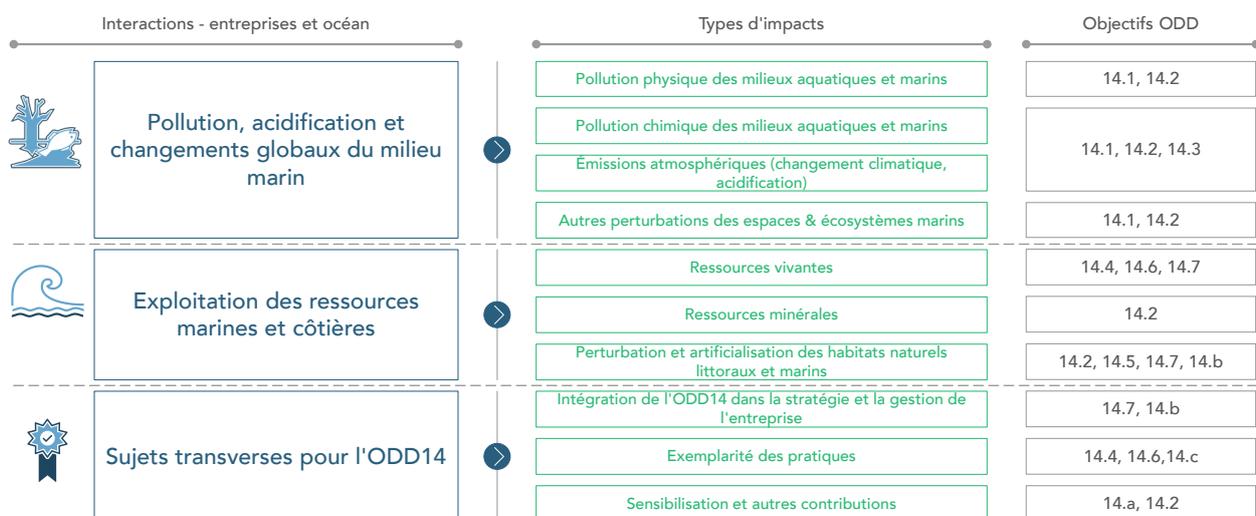
*« Ce référentiel nous a permis de mieux appréhender notre impact sur l'Océan. Il nous a surtout permis de nous rendre compte que sans le savoir, en interne, nous avons déjà beaucoup d'initiatives en place à impact positif sur l'ODD14, que nous pouvons mieux mettre en perspective. »*

**Agnès WEIL**

Directrice du Développement Durable chez Club Med.

Pour chacun de ces dix impacts, nous avons défini une vision cible permettant de fixer un cap aux entreprises.

**CADRE DU RÉFÉRENTIEL**



Source : analyse BCG, ONU

## CHAQUE TYPE D'IMPACT EST EXPLICITÉ PAR UNE VISION CIBLE

Interactions	Types d'impact	Visions
 Pollution, acidification et changements globaux du milieu marin	Pollution physique des milieux aquatiques et marins	Une économie pleinement circulaire où tous les déchets sont valorisés, et aucun ne finit dans l'océan
	Pollution chimique des milieux aquatiques et marins	Des rejets chimiques et organiques sous contrôle, sans danger pour la vie marine et le bien-être des hommes
	Émissions atmosphériques (changement climatique, acidification)	Un réchauffement climatique limité à 1.5°C et une acidification sous contrôle, causant une perturbation minimale des écosystèmes marins
	Autres perturbations des espaces & écosystèmes marins	Des écosystèmes marins dont la résilience est préservée et renforcée
 Exploitation des ressources marines et côtières	Ressources vivantes	Des ressources marines et côtières exploitées de manière durable
	Ressources minérales	Des prélèvements de minerais hors des espaces vulnérables et qui n'entament pas la biodiversité marine
	Perturbation et artificialisation des habitats naturels littoraux et marins	Des côtes et espaces maritimes aménagés dans le respect des écosystèmes existants
 Sujets transverses pour l'ODD14	Intégration de l'ODD14 dans la stratégie et la gestion de l'entreprise	Des entreprises responsables vis-à-vis de l'océan et des cultures locales, gardiennes de la mer
	Exemplarité des pratiques	Des entreprises exemplaires qui appliquent les meilleures pratiques environnementales et sociales
	Sensibilisation et autres contributions	Des entreprises qui s'engagent dans leurs écosystèmes pour accélérer la transition vers une mer durable

Source : analyse BCG

### LES INDICATEURS SERONT REPORTÉS EN FONCTION DE LA MATÉRIALITÉ DU SUJET POUR CHAQUE ENTREPRISE.

Pour chaque type d'impact nous avons différencié les catégories, détaillé des leviers d'action et sélectionné des indicateurs

à privilégier en nous appuyant sur des sources de référence. Cette démarche nous a ainsi permis de sélectionner 44 indicateurs permettant aux entreprises une mesure holistique de leur impact sur l'ODD14.

### NOUS AVONS SÉLECTIONNÉ 44 INDICATEURS À PRIVILÉGIER POUR LES DIFFÉRENTS TYPES D'IMPACT

Interactions - entreprises et océan	Types d'impact	Catégories	# de leviers & indicateurs	Objectifs ODD
 Pollution, acidification et changements globaux du milieu marin	Pollution physique des milieux aquatiques et marins	Déchets; Plastique	7	14.1, 14.2
	Pollution chimique des milieux aquatiques et marins	Eaux usées; Produits phytos; Eutrophisation; Métaux lourds et acidifiants; ... <sup>1</sup>	8	14.1, 14.2, 14.3
	Émissions atmosphériques (changement climatique, acidification)	CO2 et autres GES; SOx et NOx	3	14.1, 14.2
	Autres perturbations des espaces & écosystèmes marins	Bruit; Température; Lumière; Autres	4	14.1, 14.2
 Exploitation des ressources marines et côtières	Ressources vivantes	Exploitation d'espèces sauvages; Aquaculture	2	14.4, 14.6, 14.7
	Ressources minérales	Exploitation de ressources minérales profondes; Prélèvement de granulats	2	14.2
	Perturbation et artificialisation des habitats naturels littoraux et marins	Transformation; Prise en compte de l'intérêt des cultures des communautés côtières	5	14.2, 14.5, 14.7, 14.b
 Sujets transverses pour l'ODD14	Intégration de l'ODD14 dans la stratégie et la gestion de l'entreprise	Gestion des opérations; Conformité des fournisseurs; Politique RH; Gouvernance	4	14.7, 14.b
	Exemplarité des pratiques	Normes ISO; Respect des réglementations et des procédures; Evolutions réglementaires	4	14.4, 14.6, 14.c
	Sensibilisation et autres contributions	Mécénat financier; Développement de la connaissance; Sensibilisation	5	14.a, 14.2

Reportés selon la matérialité du sujet pour l'entreprise

1. Hydrocarbures, Perturbateurs endocriniens, Saumures  
Source : analyse BCG, ONU

*« À travers les indicateurs sélectionnés, nous avons désormais des pistes d'amélioration concrètes sur l'impact que nous avons sur l'Océan. Cela nous permet d'avoir des objectifs clairs et quantitatifs sur les sujets que nous avons identifiés comme matériels pour nous. »*

**Philippe VALLETTE**  
Directeur Général de Nausicaa.

Ces indicateurs seront à choisir et à reporter en fonction de la matérialité pour chaque entreprise. Ces indicateurs s'adressent aux entreprises qui choisiront librement et volontairement de prendre en compte l'ODD 14 et d'effectuer un suivi de leur contribution. Cette démarche peut être progressive selon un calendrier propre à chaque entreprise. Charge à chaque entreprise d'évaluer sur quels leviers elle peut avoir un impact, à travers ses opérations, sa chaîne d'approvisionnement ou l'utilisation et la fin de vie ses produits. Ce travail sur la matérialité est essentiel avant de démarrer le travail de reporting : il doit être issu d'une revue de l'ensemble de la chaîne de valeur pour permettre à l'entreprise de déterminer quels indicateurs et quel périmètre lui paraissent pertinents.

Sur certains sujets émergents (ex. : pollution lumineuse), il n'existe pas de source de référence permettant de fixer un indicateur précis à travers les secteurs. L'indicateur sélectionné dans ces cas de figure renvoie à la responsabilité de l'entreprise : charge à elle par exemple d'identifier en quoi ses installations prennent en compte la pollution lumineuse et cherchent à la limiter.

Le référentiel complet est présenté en annexe.

## CET OUTIL EST EN ACCÈS LIBRE POUR DEVENIR LA NOUVELLE RÉFÉRENCE MONDIALE

Le référentiel est libre de droit pour permettre au plus grand nombre d'avoir une vision holistique de leur impact sur l'Océan et disponible sur le site de la Fondation de la Mer. Dès aujourd'hui en libre accès pour toutes les entreprises françaises, il sera progressivement ouvert et promu à l'international courant 2020.

L'outil est d'ores et déjà une référence : la filière des industriels de la mer, Suez, Club Med et Nausicaa se sont engagées à l'utiliser dans le cadre de leur reporting RSE suite aux pilotes réalisés.

Par ailleurs, les retours des entreprises et du monde scientifique et institutionnel permettront d'améliorer continuellement ce référentiel afin de suivre les évolutions des entreprises et les avancées scientifiques sur l'impact de l'activité humaine sur l'Océan.

## CONCLUSION

Nous pensions auparavant que les grands fonds marins étaient un désert : à ces profondeurs il n'y a aucune lumière, donc pas de photosynthèse, sans photosynthèse pas de nourriture et sans nourriture très peu de possibilités de vie. Et pourtant, lors de ma première plongée sur les dorsales océaniques au large du Mexique, dans le Pacifique, au moment où, à 2 600 mètres de profondeur les spots du sous-marin se sont allumés, nous avons découvert, nous avons vu, un milieu où grouillait la vie, où grouillaient des animaux et des espèces encore inconnues. Cela nous a permis de comprendre qu'il existait un processus alternatif à la photosynthèse : la chimiosynthèse, c'est-à-dire la capacité qu'a le vivant de transformer du minéral en organique, la capacité qu'ont des bactéries dans ces profondeurs de transformer les sulfures et le gaz carbonique présent dans l'Océan en substance organique.

Ces individus que nous avons découverts vivent dans des conditions extrêmes, chaudes, pleines de sulfure et de gaz carbonique, conditions vers lesquelles, précisément, nous tendons aujourd'hui. Mais ces individus nous apprennent une chose : le vivant a réponse à tout.

Le travail entrepris par la Fondation de la Mer, le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et le Boston Consulting Group constitue à son tour une première réponse à l'un des enjeux majeurs du vivant aujourd'hui. Mais ce n'est qu'un des éléments de la réponse : pour que la réponse des humains soit complète, il faut désormais passer à l'action et se saisir de cet outil pour réduire significativement l'impact que nous avons sur le milieu marin. Préserver la santé de l'Océan, c'est préserver sa capacité à nous rendre un nombre de services incalculables, c'est préserver la santé de nos sociétés.

**Françoise GAILL**

Océanographe Directrice de Recherche Emérite au CNRS  
Présidente du Conseil Scientifique de la Fondation de la Mer

# ANNEXE

## POLLUTION, ACIDIFICATION ET CHANGEMENTS GLOBAUX DU MILIEU MARIN

	Catégories	Sources de référence	Leviers	Indicateurs de référence	Valeur normative proposée
Pollution physique des milieux aquatiques et marins	Déchets	GRI 306	Réduire la quantité de déchets générés	Poids total de déchets générés (t)	Chiffre d'affaires
			Augmenter la part des déchets recyclés ou valorisés	% de déchets recyclés ou valorisés dans la quantité totale de déchets	N/A
	Plastique	Global Commitment	Réduire la quantité de plastique <sup>1</sup> utilisée	Poids des plastiques <sup>1</sup> utilisés (t)	Poids des produits
			Augmenter la part de plastique <sup>1</sup> recyclé utilisé	% de plastique <sup>1</sup> recyclé dans le plastique utilisé	N/A
			Augmenter la part de plastique <sup>1</sup> recyclable dans le plastique utilisé	% de plastique <sup>1</sup> recyclable dans le plastique utilisé	N/A
		Augmenter la part de plastique recyclable collecté et trié	Montant investi pour la mise en place et l'amélioration d'un système de collecte et de tri du plastique (€)	Chiffre d'affaires	
Pollution chimique des milieux aquatiques et marins	Eaux usées	GRI 303	Augmenter la qualité des eaux usées rejetées	Concentrations (mg/L) et tonnage (t) en DCO <sup>2</sup> et DBO <sup>3</sup> dans les eaux rejetées	N/A
	Produits phytosanitaires	IFOAM	Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires	% des produits achetés/vendus faisant l'objet d'une certification ou d'une réglementation en ligne avec les recommandations de l'IFOAM sur l'utilisation de produits phytosanitaires, de nitrate et de phosphate <sup>4</sup>	N/A
	Eutrophisation: nitrates et phosphates		Réduire la quantité de nitrate et de phosphate	Concentrations (mg/L) et tonnage (t) de nitrate et phosphate dans les eaux rejetées	N/A
	Métaux lourds et acidifiants	E-PRTR	Réduire la quantité de nitrate et de phosphate rejetée	Concentrations (mg/L) et tonnage (t) de nitrate et phosphate dans les eaux rejetées	N/A
	Hydrocarbures	IPIECA	Réduire la quantité de métaux lourds et de substances acidifiantes rejetées	Concentrations (mg/L) et tonnage (t) de métaux lourds et de sulfate rejetées (mg/L)	N/A
	Hydrocarbures		Réduire les rejets d'hydrocarbures	Concentrations (mg/L) et tonnage (t) d'hydrocarbures dans les eaux rejetées (mg/L)	N/A
	Perturbateurs endocriniens	UNEP	Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires	% des références achetés ou vendus contenant des perturbateurs endocriniens <sup>5</sup>	N/A
	Composants toxiques		Éviter l'utilisation d'oxibenzène et d'octinoxate	% des références vendus contenant de l'oxibenzène et/ou de l'octinoxate	N/A
Saumures		Réduire la quantité de rejets de saumures par site	Salinité (%) et tonnage (t) de saumures rejetées	N/A	
Émissions atmosphériques (changement climatique, acidification)	CO2 et autres GES	Science Based Targets	Réduire les émissions de GES	GES émis (t e-CO2)	Chiffre d'affaires
	SOx et NOx (acidification hors CO2)	GRI 305-7.1. et II.	Compenser les émissions de GES	% des émissions de GES compensées	N/A
Autres perturbations des espaces & écosystèmes marins	Bruit	Sound & Marine Life Joint Industry Programme	Réduire les émissions de SOx et NOx	SOx et NOx émis (t)	Chiffre d'affaires
			Réduire l'intensité, la fréquence et le périmètre de la pollution sonore dans le milieu marin	% de projets générant des émissions sonores continues ayant mis en œuvre des mesures d'évitement et de réduction des impacts acoustiques	N/A
	Température		Réduire l'intensité, la fréquence et le périmètre des perturbations thermiques des milieux aquatiques et marins	% de projets générant des émissions impulsives ayant mis en œuvre des mesures d'évitement et de réduction des impacts acoustiques	N/A
	Lumière		Réduire l'intensité, la fréquence et le périmètre des perturbations lumineuses des milieux aquatiques et marins	% des équipements ou des projets ayant mis en œuvre des mesures d'évitement et réduction de la pollution thermique	N/A
	Autres		Réduire les perturbations d'autres types produits (ex: agitation sédimentaire)	% des équipements ou des projets ayant mis en œuvre des mesures d'évitement et réduction de la pollution lumineuse	N/A
			Montant investi pour la réduction des autres types de perturbation (€)	N/A	

1. Incluant le produit et son packaging
2. Demande chimique en Oxygène
3. Demande Biologique en Oxygène
4. L'entreprise devra justifier l'adhésion des certifications et/ou réglementations retenues avec les critères de l'IFOAM
5. Liste des 45 perturbateurs endocriniens reconnus par l'UNEP

## EXPLOITATION DES RESSOURCES MARINES ET CÔTIÈRES

	Catégories	Sources de référence	Leviers	Indicateurs de référence	Valeur normative proposée
Ressources vivantes	Exploitation d'espèces sauvages	GSSI	Augmenter la part de prélèvement ou d'achat de produits marins exploités de manière durable	% de ressources vivantes marines pêchées ou achetées venant de stocks gérés au Rendement Maximal Durable ou en ligne avec les directives de la FAO lorsque le RMD n'est pas pertinent <sup>1</sup>	N/A
	Aquaculture	GSSI	Augmenter la part de production ou d'achat provenant d'aquaculture durable	% de ressources vivantes marines produites ou achetées faisant l'objet d'une certification ou d'une réglementation intégrant des critères environnementaux et sociétaux responsables <sup>2</sup>	N/A
Ressources minérales	Exploitation de ressources minérales profondes	UNEP WCMC	Éviter le prélèvement de ressources minérales profondes dans des écosystèmes vulnérables	% des sites de prélèvement de ressources minérales profondes situés dans des écosystèmes vulnérables	N/A
	Prélèvement de granulats		Réduire la part de granulats exploités ou achetés venant de zones pour lesquelles l'extraction de sable est néfaste	% de granulats utilisés / vendus venant de zones clés pour les écosystèmes fluviaux ou marins	N/A
Perturbation et artificialisation des habitats naturels littoraux et marins	Transformation des espaces maritimes et côtiers	UNEP WCMC	Éviter le développement d'opérations dans des écosystèmes vulnérables	% des sites d'activité à proximité de zones protégées ou de zones présentant une valeur importante en termes de biodiversité	N/A
		GRI 304	Réduire l'impact des opérations sur les habitats naturels littoraux et marins	% de sites où le respect de la biodiversité est surveillé	N/A
			Compenser l'impact des sites après la fin des opérations	% de sites avec des plans de réhabilitation	N/A
	Prise en compte de l'intérêt et des cultures des communautés locales côtières		Préserver le patrimoine culturel côtier	% des projets incluant dans le processus de décision un audit sur l'impact culturel du projet	N/A
			Augmenter la part des projets prenant en compte l'intérêt des communautés locales côtières	% des projets incluant dans le processus de décision l'ensemble des parties prenantes locales	N/A

1. L'entreprise devra justifier l'adhésion des pratiques avec les directives de la FAO
2. L'entreprise devra justifier l'adhésion des certifications et/ou réglementations retenues avec les meilleurs standards en termes de critères environnementaux et sociétaux

## SUJETS TRANSVERSES POUR L'ODD14

	Catégories	Sources de référence	Leviers	Indicateurs de référence	Valeur normative proposée
Intégration de l'ODD14 dans la stratégie et la gestion de l'entreprise	Gestion des opérations		Incorporer l'ODD14 dans le reporting de l'entreprise	% des activités pour lesquelles il existe un reporting sur l'ODD14	N/A
	Conformité des fournisseurs		Augmenter la part des fournisseurs respectueux de l'ODD 14	% des fournisseurs choisis ou renouvelés après un audit ESG qui couvre l'ODD 14	N/A
	Politique de ressources humaines		Sensibiliser en interne sur l'importance de l'ODD 14	Temps investi pour sensibiliser les employés à l'importance de l'ODD 14 (ETP)	Nombre d'ETP
	Gouvernance		Incorporer l'ODD14 dans la gouvernance de l'entreprise	% de la rémunération variable du management qui dépend de la performance de l'entreprise relative à l'ODD14	N/A
Exemplarité des pratiques	Respect des normes ISO	ISO SDG 14 <sup>1</sup>	Augmenter la part des opérations respectant les normes ISO <sup>1</sup> liées à l'ODD 14	% des opérations certifiées suivant les normes ISO <sup>1</sup> contribuant à l'ODD 14	N/A
	Respect des réglementations et des procédures	Règlementations et procédures en vigueur	Communiquer de façon transparente sur le nombre d'incidents de non-conformité réglementaire	Nombre d'incidents de non-conformité liés à l'ODD14	N/A
			Communiquer de façon transparente sur le montant des pénalités liées à l'ODD 14	Montant des pénalités liées à l'ODD14 (€)	Chiffre d'affaires
	Evolution de la réglementation		Proposer des évolutions de la réglementation relative à l'ODD 14	Temps investi pour promouvoir des lois en faveur de l'ODD 14 (ETP)	N/A
Sensibilisation et autres contributions	Mécénat financier		Financer des projets en faveur de l'ODD 14	Montant investi en initiatives en faveur de l'ODD14 (€)	Chiffre d'affaires
			Investir en recherche & développement sur des sujets liés à l'ODD 14	% des dépenses de R&D liées à l'ODD 14	N/A
	Développement de la connaissance		Soutenir la recherche liée à l'ODD 14	Montant investi pour soutenir la recherche liée à l'ODD 14 (€)	Chiffre d'affaires
			Mettre à disposition les données environnementales collectées au titre des études d'impacts et des suivis environnementaux réglementaires et volontaires	Nombre de rapports environnementaux liés à l'ODD 14 rendus publics	Chiffre d'affaires
	Sensibilisation		Promouvoir la protection de l'océan au sein de l'écosystème de l'entreprise	Montant investi pour promouvoir l'importance de l'océan en dehors de l'entreprise (€)	Chiffre d'affaires

### 1. Ou certifications équivalentes

## **DISCLAIMER**

Le présent rapport a été préparé par le BCG, la Fondation de la Mer et le Ministère de la Transition écologique et solidaire. Il ne constitue en aucun cas un conseil destiné à un tiers qui en prendrait connaissance, mais des propositions à l'attention des entreprises souhaitant avoir une démarche volontaire de suivi de leurs contributions à la prise en compte de l'ODD 14 (Objectif de développement durable des Nations Unies).

Aucune garantie n'est donnée par le BCG, la Fondation de la Mer et le Ministère de la Transition écologique quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou la fiabilité du présent document, diffusé à seules fins d'information.

Toute utilisation de ce document et/ou décision prise sur la base de son contenu relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. En aucun cas, le BCG, la Fondation de la Mer et le Ministère de la Transition écologique, les membres du comité de pilotage, ou leur personnel respectif, ne sauraient être tenus responsables d'un quelconque dommage résultant de l'utilisation et/ou de décisions prises par l'utilisateur sur la base des informations présentées dans ce document.

## **À PROPOS DE LA FONDATION DE LA MER**

La Fondation de la Mer rassemble de nombreux experts du monde maritime et de la société civile : scientifiques, navigateurs, responsables d'ONG, artistes, entrepreneurs...

Pour apporter une réponse globale à un enjeu planétaire, la Fondation de la Mer soutient de nombreux acteurs pour renforcer et accélérer leur impact positif en faveur de l'Océan. La Fondation met aussi en œuvre ses propres projets, structurés autour de trois axes : soutien à la recherche et réflexion, éducation et sensibilisation, préservation des écosystèmes marins.

La Fondation de la Mer agit avec de nombreux partenaires, notamment :

- Partenaires institutionnels : le Ministère de la Transition écologique et solidaire, le Ministère des outre-mer, le Ministère de l'Éducation nationale, la Marine nationale ;
- Partenaires scientifiques : CNRS, Museum national d'Histoire naturelle ;
- Partenaires opérationnels : Nausicaa, le Cluster maritime français, la Fondation Robert Schuman, le Yacht Club de France, le BCG.

Et un réseau de plus de 340 ONG locales.

*Plus d'informations sur [www.fondationdelamer.org](http://www.fondationdelamer.org).*

### **À PROPOS DU BOSTON CONSULTING GROUP (BCG)**

Le BCG est un cabinet international de conseil en management et le leader mondial du conseil en stratégie d'entreprise. Il travaille avec des clients de tous les secteurs partout dans le monde pour identifier avec eux les meilleures opportunités, les aider à affronter leurs défis et faire évoluer leurs activités.

À travers une approche personnalisée, il leur apporte sa vision de la dynamique des entreprises et des marchés ainsi que son expertise à chaque niveau de leur organisation. Il leur garanti ainsi un avantage concurrentiel durable, des organisations plus performantes et des résultats pérennes. Fondé en 1963, le BCG est une entreprise privée présente dans 50 pays avec 90 bureaux.

*Plus d'informations sur <http://www.bcg.fr/>.*